

> OFFRE D'EMPLOI

- Jardinier/Jardinière remplaçant(e)- CDD de 1 à 3 mois

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
30/01/2021

Référence :
13613

Direction :
Espaces Publics, Voirie, Eclairage
Public

Cadre d'emploi :
Adjointes techniques territoriales

Lieu de Travail :
Centre Technique Avenue
B.FRACHON 38090 VILLEFONTAINE

Horaires :
Temps non complet (28/35^{ème})
8h à 12h et de 13h30 à 16h30
du lundi au vendredi du 1^{er}
octobre au 31 mars
puis de 7h à 14h10 du 1^{er} avril
au 30 septembre

Spécificités du poste :
Permis B exigé, permis BE et C
souhaités
Conduite d'engins CACES 1 PEMP
1B apprécié

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence 13613 sur
votre candidature
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, **La direction Espaces publics, Voirie et Eclairage Public** a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en élaborant et mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissement annuels et pluriannuels, en coordination étroite avec les communes (5 à 6 millions annuels). Une régie de travaux assure les compétences d'entretien en matière de Voirie, Propreté, Eclairage Public et espaces verts. **Le service espaces verts** intégré au Centre Technique Communautaire assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communautaires.

Ainsi, au sein d'une équipe de 6 agents, rattaché(e) au Responsable de secteur, **vous assurez l'entretien du secteur « espaces verts communautaires » (zones d'activités économiques, bâtiments et parcelles CAPI, parkings relais, divers espaces publics ...)**

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Réaliser quotidiennement des chantiers d'entretien en tenant compte des exigences de la gestion différenciée des espaces verts, notamment :
 - tondre les pelouses avec différents types de tondeuses,
 - débroussailler des espaces en herbe et en friche avec du matériel thermique et électrique,
 - tailler des arbres, arbustes et des haies avec du matériel thermique et électrique,
 - abattre des arbres sans contraintes avec des tronçonneuses,
 - broyer des branches avec des broyeurs thermiques,
 - désherber des espaces avec de l'outillage à mains (mini pelle et outillage à mains),
 - pailler des massifs,
 - participer ponctuellement aux plantations d'arbres et arbustes,
 - participer ponctuellement aux petits aménagements paysagers,
- Entretien et effectuer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels
- Assurer la traçabilité des opérations (remplir les fiches d'heures...)
- Alerter son responsable des risques (arbres à risques, ambroisie, accidents...), des dysfonctionnements et des anomalies
- Participer au ramassage des papiers, dépôts sauvages et autres déchets

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances attendues équivalentes à un diplôme de niveau V dans les domaines paysagisme, gestion différenciée des espaces
- Réglementation liée à l'utilisation des matériels thermiques et électriques
- Réglementation liée aux conditions d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser l'utilisation des matériels (débroussailleuses, souffleurs, taille-haies, sécateurs ébrancheurs, tondeuses, broyeurs, ...) dans le respect des normes d'utilisation et de sécurité
- Maîtriser l'entretien des outils et matériels techniques
- Maîtriser les techniques de gestes et postures

Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Sens du service public

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

